#### PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

### **SÉANCE DU VENDREDI 4 AVRIL 2025**

L'an deux mille vingt-cinq, le quatre avril, les membres du Conseil municipal de la Commune de Bachas, se sont réunis à dix-huit heures trente à la Mairie sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire le vingt-huit mars deux mille vingt-cinq, conformément à l'article L.2121.10 du Code général des collectivités territoriales.

#### **ÉTAIENT PRÉSENTS:**

5 conseillers:

Mr Bouziane BRINI, Mme Patricia BOS-SAUTEREAU, Mme Esther CASTAING, Mme Chantal ROUFFIANGE, Mr Thierry VIGNEAUX,

#### **ÉTAIENT ABSENTS REPRÉSENTÉS:**

1 – Mme Murielle RATA – donne pouvoir à Mme Patricia BOS-SAUTEREAU

#### **ETAIENT ABSENTS NON REPRESENTES:**

1 - Serge MOUNES

### PARTICIPAIENT À LA RÉUNION

n

Monsieur le Maire ouvre la séance et constate que le guorum est atteint.

Conformément à l'article L.2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il est procédé à la nomination d'un Secrétaire pris dans le sein du Conseil. Mme CASTAING est désignée pour remplir cette fonction qu'elle accepte.

#### **ORDRE DU JOUR**

- Point sur la rénovation des appartements de l'ancienne école (emprunt, mise en sécurité du bâtiment, etc.)
- Vote du compte administratif 2024
- Vote du budget primitif 2025 sous réserve d'avoir en possession le formulaire 1259 taux d'imposition
- Vote pour les travaux de changement des luminaires de la cour de la salle des fêtes et des lampes de l'église
- Vote du devis travaux d'affouage 2025
- Prévision date réunion conseil extraordinaire dans le cadre du plan communal de sauvegarde
- Questions diverses

#### Point de situation sur l'avancement des travaux de l'école

## Délibération pour le financement de la rénovation et création de logements communaux locatifs.

Monsieur le Maire présente les 3 prêts :

- 1 Prêt à long terme de 110 000 € sur 15 ans à 3.73%
- 2 Prêt relais subventions de 422 000 € sur 24 mois à 3.00%
- 3 Prêt relais FCTVA de 104 000 € sur 24 mois 3.00%

Les membres du conseil votent la délibération à l'unanimité.

#### Mise en sécurité du bâtiment :

ELECTRICITE: ENEDIS va venir couper la ligne au niveau du poteau de la mairie et enlever les deux compteurs LINKY. 3 nouveaux compteurs individuels seront installés dans les nouveaux appartements.

Pour le compteur de chantier, nous allons demander à Mr POUPART de voir avec l'électricien qui sera retenu dans les appels d'offre.

EAU : SEBCS est venu couper l'arrivée d'eau des 2 anciens appartements qui se trouvent sur la rue (les 2 sont couplés). Pour le 3è appartement, SEBCS propose la pose d'un compteur en T dans le regard situé devant la mairie à côté de celui de la mairie.

CUVES DE GAZ : après maints appels et recherche nous avons récupérer les 2 contrats initiaux chez ANTARGAZ.

La cuve de l'appartement A (RDC) est vide. La cuve de l'appartement B (1er étage) est à 24 %.

ANTARGAZ va procéder au pompage de la cuve de l'appartement B pour un coût de 501.64 €. A cette somme sera défalqué le gaz pompé.

Par ailleurs, il nous sera restitué une caution par cuve d'un montant de 838.47 € soit un montant total de 1 676.94€.

L'opération de pompage aura lieu le mardi 8 avril, et l'enlèvement des cuves le mercredi 9 avril. Le trou ne sera pas remblayé.

Le cabinet POUPART a été informé de ces opérations.

#### Vote du compte administratif 2024

Monsieur le maire ne participant pas au votre, Mme CASTAING prend la Présidence et Mme ROUFFIANGE le poste de secrétaire.

Le compte administratif présenté par Monsieur le Maire au dernier conseil, est approuvé et voté à l'unanimité.

| COMPTE ADMINISTRATIF 2024  | PREVU BP   | REALISE    |
|----------------------------|------------|------------|
| DEPENSES DE FONCTIONNEMENT | 181 922,43 | 73 452,68  |
| RECETTES DE FONCTIONNEMENT | 181 922,43 | 188 230,93 |
| DEPENSES D'INVESTISSEMENT  | 728 900,00 | 450        |
| RECETTES D'INVESTISSEMENT  | 728 900,00 | 108 613,73 |

Monsieur le Maire reprend la présidence, et Mme CASTAING reprend son poste de secrétaire.

#### Vote du budget primitif 2025

Le budget primitif a été présenté au conseil. Il est voté à l'unanimité.

|                                     | DEPENSES     | RECETTES     |
|-------------------------------------|--------------|--------------|
| OPERATIONS REELLES                  | 170 280,25 € | 55 502,00 €  |
| 002 RESULTAT FONCTIONNEMENT REPORTE |              | 114 778,25 € |
| OPERATIONS ORDRES                   | 54 922,51 €  | 54 922,51 €  |
| TOTAL FONCTIONNEMENT                | 225 202,76 € | 225 202,76 € |
|                                     |              |              |
| OPERATIONS REELLES                  | 557 140 €    | 448 976,27 € |
| OPERATIONS ORDRES                   | 54 922,51 €  | 54 922,51 €  |
| 001 RESULTAT INVESTISSEMENT REPORTE |              | 108 163,73 € |
| TOTAL INVESTISSEMENT                | 612 062,51 € | 612 062,51 € |

# Vote pour les travaux de changement des luminaires de la cour de la salle des fêtes et des lampes de l'église

Les devis sont présentés aux conseillers et sont votés à l'unanimité.

Devis en annexe.

#### Vote du devis travaux d'affouage 2025

Les dépenses concernant cette opération s'élèvent à 4 686 € TTC (façonnage, transport, abattage) + marquage fait en 2024 pour 1210 €.

La délivrance d'une coupe de grumes en recettes s'élève à 1 210.68 €.

Il sera délivré 120 stères environ.

Le tarif du stère sera mis en délibération prochainement ainsi que le mode de distribution et d'attribution.

#### Prévision date réunion conseil extraordinaire dans le cadre du plan communal de sauvegarde

Cette réunion consiste à permettre à chaque intervenant du Poste de Commandement Communal de maîtriser sa mission et à s'y conformer.

Il faut également prendre en considération la mission des autres en cas d'absence.

La date de réunion retenue est : lors du prochain conseil il y aura conseil extraordinaire sur ce sujet de 18h30 à 19h00 suivi du conseil habituel.

L'ensemble des conseillers devront être présents.

#### Révision taux d'imposition

Monsieur le Maire présente le taux d'imposition actuel aux conseillers, taux inchangé depuis ces dernières années et propose de maintenir le taux actuel.

La proposition est adoptée à l'unanimité

#### **Questions diverses**

#### Demande de devis boitier électrique clocher

À la suite de la visite d'entretien annuel des ETS BODET, il a été relevé que le boitier électrique du clocher n'est plus aux normes.

Il est demandé à Mr Thierry VIGNEAUX de soumettre un devis au conseil.

#### Problème de signalisation des places de parking autour de l'église

Le village voyant son nombre d'habitants augmenter, les 4 places disponibles sont essentielles au stationnement. Cependant, il est fréquent qu'un seul véhicule en utilise 2, ou qu'il se gare sur la place.

Il est proposé de faire un marquage au sol (bande blanche séparatrice au sol).

Par ailleurs il est proposé d'implanter un panneau « stationnement interdit » sur la place ainsi que devant la porte de l'église.

Monsieur le Maire prend en charge la mise en œuvre.

#### Problème récurrent de non-respect du sens interdit de la rue du platane

Il est proposé de refaire les pointillés au niveau du stop et une flèche blanche au sol. Et peut-être de mettre un autre panneau « sens interdit » sur le trottoir côté abribus.

Monsieur le Maire prend en charge la mise en œuvre d'une solution.

#### Compte-rendu de la réunion du COB (gendarmerie)

Il est présenté le bilan 2024 de la Gendarmerie aux conseillers.

Il est à noter une baisse des interventions sur la brigade d'Aurignac : 234 pour 254 en 2023

Il a été indiqué une nette augmentation des cambriolages et des signalements de personnes suspectes, mais principalement sur les brigades de Boulogne et L'Isle en Dodon.

#### Information sur l'intervention du SDIS

Le SDIS nous a informé avoir procédé, le 24 mars 2025, à une reconnaissance opérationnelle des points d'eau incendie concourant à la défense de la commune (existence, signalisation et accessibilité).

#### Information sur la campagne d'élagage ENEDIS

ENEDIS rappelle qu'il incombe aux propriétaires dont la ligne basse tension de procéder à cet élagage. En effet en cas de problème sur la ligne leur responsabilité sera engagée.

Cependant, cette année encore ENEDIS va prendre en charge cette opération.

Une information a été envoyée aux habitants.

#### **Prochaines réunions :**

A 18h30 à la Mairie de Bachas

Le vendredi 25 avril 2025 (conseil extraordinaire PCS de 18h30 à 19h00 suivi du conseil habituel)

Le vendredi 23 mai 2025

Le vendredi 27 juin 2025

Fin de Séance : 20H30

### ELECTRICITÉ - CHAUFFAGE - PLOMBERIE - SANITAIRE

CHAUFFAGE CENTRAL: mazout - gaz - électrique - bois - charbon - solaire - mixte — ÉNERGIES RENOUVELABLES - VENTILATION - CLIMATISATION - AUTOMATISME DE PORTAIL —

### **E.I. Thierry VIGNEAUX**

800 route de Aurignac 31420 ALAN

R.C. Toulouse 420 544 538 A SIRET: 420 544 538 000 28 IBAN: FR76 3000 3034 6300 0200 0940 149



Tél: 05 61 98 90 28 thierry.vigneaux@wanadoo.fr

DEVIS

12/03/25

Alan, le .....

MAIRIE DE 31420 BACHAS

## DEVIS ESTIMATIF POUR LE REMPLACEMENT DE 2 LANTERNES VETUSTES DANS LA COUR DU FOYER RURAL

| 2 Lanternes en aluminium gris avec diffuseur en verre trempé et lentille en polycarbonate IP66 | 1 094,00 € |
|--|------------|
| 2 Accessoires de fixation sut mât avec embout  | 96,00€     |
| 2 Mâts galvanisés hauteur 4M   | 620,00 €   |
| 8 Tiges de scellement acier galvanisé  | 40,00 €    |
| Main d'oeuvre câblage raccordement mise en service   | 800,00€    |

MERCI DE BIEN VOULOIR RENVOYER 1 EXEMPLAIRE DU DEVIS SIGNE SI ACCORD

**BON POUR ACCORD** 

TOTAL H.T T.V.A 20% TOTAL T.T.C. 2 650,00 € 530,00 € 3 180,00 €

### ELECTRICITÉ - CHAUFFAGE - PLOMBERIE - SANITAIRE

CHAUFFAGE CENTRAL: mazout - gaz - électrique - bois - charbon - solaire - mixte — ÉNERGIES RENOUVELABLES - VENTILATION - CLIMATISATION - AUTOMATISME DE PORTAIL —

### E.I. Thierry VIGNEAUX

800 route de Aurignac 31420 ALAN

R.C. Toulouse 420 544 538 A SIRET: 420 544 538 000 28 IBAN: FR76 3000 3034 6300 0200 0940 149



Tél: 05 61 98 90 28 thierry.vigneaux@wanadoo.fr

DEVIS

12/03/25
Alan, le .....

MAIRIE DE 31420 BACHAS

# DEVIS ESTIMATIF POUR LE REMPLACEMENT DES LAMPES VETUSTES DANS L'EGLISE 25 POUR LE LUSTRE ET 10 POUR LES PROJECTEURS

Fourniture et pose de 25 lampes flamme E14 2,5W 340 lumens Fourniture et pose de 10 lampes led 230V à culots R75 118 mm Montage,démontage échaffaudage

500,00 € 300,00 €

600,00€

MERCI DE BIEN VOULOIR RENVOYER 1 EXEMPLAIRE DU DEVIS SIGNE SI ACCORD

**BON POUR ACCORD** 

TOTAL H.T 1 400,00 € T.V.A 20% 280,00 € TOTAL T.T.C. 1 680,00 €



Mairie
33 rue du Canigou
31420 BACHAS

1 Chemin du Barreau 31350 SARRECAVE Tél: 06.80.26.24.08

palaciosemmanuelbois@gmail.com

Siret: 821 684 859 000 27

Devis n° 20252403 / 1

| Date       | Désignation | N°Intracommunautaire |
|------------|-------------|----------------------|
| 24/03/2025 | BACHAS      | FR 88 821 684 859    |

| Description  | Quantité   | Prix unitaire  | Prix HT    |
|--|------------|--|------------|
|  | Estimative |  |            |
| Abbatage et façonnage de bois de feu                                   | 120        | 16,00€   | 1.920,00   |
| en 2m et de piquets 16€ HT / Stère                                     |            |  |            |
| Débardage bois de feu en 2m et mise en lots                            | 120        | . 12,00€   | 1.440,00   |
| de 4 stères avec piquets séparant les lots                             |            |  |            |
| 12€ HT / Stère   |            |  |            |
| Transport et déplacement des machines Aller/Retour                     | 2          | 450,00€  | 900,00 €   |
|  |            |  |            |
|  |            |  |            |
|  |            | And the second s |            |
|  |            |  |            |
|  |            | The state of the s |            |
|  |            |  |            |
|  |            |  |            |
| 2 (  |            |  |            |
| Début de chantier 2 éme quinzaine d'Aout<br>Fin de chantier 31 octobre |            |  |            |
|  |            |  |            |
| Prolongation de délai en cas de sévère intempéries                     | TOTAL HT   |  | 4.260,00 € |
|  | TVA (10%)  |  | 426,00 €   |
|  |            |  |            |